



## **PARTI PRIS**

### **Notes d'analyse**

- (i)** « Parti pris » est une note d'analyse sur une question importante ayant trait aux enjeux actuels de l'économie nationale, aux problèmes liés aux politiques économiques, aux effets des dynamiques internationales.
- (ii)** Comme son nom l'indique, « Parti pris » traduit une « position », épistémologique, méthodologique ou intellectuelle, propre à l'auteur.
- (iii)** Elle ne reflète pas une « position » de l'AMSE qui, convient-il de le rappeler, est une société savante, pluraliste et ouverte.
- (iv)** Les notes doivent, dès lors, observer les règles en vigueur en matière d'analyse scientifique : rigueur, pertinence, validité.
- (v)** Destinées aux décideurs et, au-delà au public intéressé, elles doivent être rédigées dans un style clair, précis et simple.
- (vi)** Les notes d'analyse ne doivent pas dépasser 5 pages.
- (vii)** Elles font l'objet d'une procédure d'acceptation par le comité directeur de l'AMSE.

## **PARTI PRIS 5**

**(27 Février 2013)**

### **CREATEURS DE FICTION ET ECONOMISTES : QUELLE COOPERATION POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETE?**

Saâd BELGHAZI

(En hommage à Driss BENALI)

Ouvres littéraires et, surtout, séries télévisées, longs métrages, ces formes de création culturelle reflètent, de manière plus ou moins accusée et juste, les défis posés aux pays et les débats sociaux sous-jacents. Dans cette optique, les œuvres de fiction et les scénarios de qualité mettent en scène, non seulement, le vécu quotidien, mais aussi les anticipations, la lecture des risques sociaux et, finalement, les objectifs et les argumentations contradictoires inspirées par différentes postures et intérêts sociaux.

La mise en scène, à travers des séries, des documentaires télévisés, des magazines et des débats télévisés peut jouer un rôle éducatif de premier plan. Les médias pourraient jouer un vrai rôle pour l'établissement de politiques publiques équitables et efficaces dans le domaine social. La condition en est le développement et l'approfondissement de la coopération entre les économistes et les créateurs de produits médiatiques: écrivains, scénaristes et journalistes.

Le Maroc a perdu, le 3 février dernier, en Driss BENALI, le président de la commission d'aide à la production cinématographique, un économiste parfaitement habilité pour promouvoir cette coopération. Nommé à cette position par le ministre de la Communication en mars 2012, Driss BENALI, disparu prématurément, n'a malheureusement pas eu le temps de marquer de son empreinte les travaux de cette commission.

En effet, si dans notre pays, la coopération entre économistes et créateurs de fiction est déjà initiée, pour qu'elle aboutisse, il est important qu'elle consolide sa place et infléchisse les débats autour de l'agenda des partis politiques et des gouvernements en place.

Ce « Parti pris », écrit en hommage à Driss BENALI, essaie d'illustrer l'un des enjeux majeurs de cette coopération entre économistes et créateurs culturels en prenant comme exemple le poids prépondérant et disproportionné de la politique de stabilisation des prix dans la politique sociale du gouvernement au Maroc<sup>1</sup>.

La stabilisation des tarifs des services publics et des prix des produits de base, sous couvert de lutte anti-inflationniste et de mise en place de barrières face aux poussées des prix mondiaux des matières premières, a été fortement revendiquée comme une méthode propre à protéger les

---

<sup>1</sup> L'écriture de ce « Parti pris » a été stimulée par l'intervention de Amina Semlali sur son Blog (<http://menablog.worldbank.org/fighting-poverty-arab-world-soap-operas>), dans un texte par lequel elle met en avant la possibilité d'obtenir des progrès dans la politique de lutte contre la pauvreté en passant par l'influence des séries télévisées sur l'opinion publique. Amina Semlali souligne le détournement de certains outils de la politique économique et sociale au profit des classes moyennes. Elle regrette que les pauvres croient que le maintien de la politique de subvention des prix leur est profitable.

catégories sociales vulnérables. En outre, des argumentaires ont été développés pour neutraliser d'éventuelles politiques concurrentes de redistribution: les programmes passifs du marché du travail et les transferts directs de revenus en direction des catégories affligées par une extrême pauvreté seraient des instruments de lutte contre la pauvreté fatalement prisonniers des effets d'aubaine et générateurs de dépendance de leur bénéficiaires. La capacité des acteurs potentiels des politiques sociales de proximité, que sont les élus locaux, est dévalorisée. Cette défiance est entretenue, alors même que leur responsabilité dans la lutte contre la pauvreté est explicitement établie dans la Charte des collectivités locales et que les expériences se multiplient démontrant que les élus sont choisis de plus en plus par les électeurs en fonction de la confiance que ces derniers leur font pour résoudre des problèmes sociaux.

Or, plusieurs mesures quantitatives effectuées par les économistes ont montré que la stabilisation inconsidérée des tarifs des services publics et des prix des produits de base, alimentaires et

Rapports entre dépenses et subventions perçues des classes de dépenses favorisées et défavorisées

Rapport entre montants	r5/r1	u5/u1	u/r
Dépense totale	6,3	7,2	2,0
Subvention perçue	6,9	5,3	1,5
Butane	6,0	2,9	1,0
Combustibles	17,1	37,2	2,3
Sucre	2,3	2,1	0,9
FNBT	4,6	2,3	1,9
Farines libres	4,2	2,6	2,0

Notes: u : individu urbain ; r : individu rural

- r5 et u4: les 20% les plus favorisés, respectivement, ruraux et urbains
- r1 et u1: les 20% les moins favorisés, respectivement, ruraux et urbains

Source: calculs Saâd Belghazi à partir de l'enquête niveau de vie des ménages 2006-2007 (HCP) et des données de la direction générale du Budget-MEF

Commentaires:

1. En milieu urbain, un ménage appartenant aux 20% les plus riches profite d'un montant de subvention en moyenne 37 fois plus élevé que celui perçu par un ménage appartenant aux 20% les plus pauvres.
2. En milieu rural, les ménages appartenant à la classe de dépenses des 20 % les plus riches reçoivent un montant de la subvention 17 fois plus élevé qu'un ménage appartenant aux 20 % les plus pauvres.
3. Ce système peut être remplacé par une politique de ciblage de proximité et une politique de transport collectif, avec des tarifs équilibrés et socialement plus justes.

énergétiques, génère des lourds déficits publics. Elle contribue à l'aggravation des importations d'hydrocarbures, de sucre et de blé. Elle réduit la capacité d'investissement du pays, et partant, les perspectives de création d'emploi et de lutte contre la pauvreté. Ce sont les catégories ayant le pouvoir d'achat le plus élevé qui en profitent, en premier lieu. Celles-ci captent la plus grande part des budgets alloués par l'Etat à la stabilisation des prix, bien que le montant du transfert implicite ne constitue qu'une faible part de leur dépense totale. En revanche, les transferts implicites qui représentent en valeur un montant plus petit des subventions aux prix accordées par l'Etat, couvrent une part plus importante de la dépense totale des ménages les plus pauvres. Au regard de l'argumentaire sur le rôle de la stabilisation des prix comme moyen d'atténuation de la pauvreté, les classes moyennes sont dans la position du « passager clandestin. » Au nom d'un transfert réduisant la détresse et la vulnérabilité budgétaire des ménages les plus pauvres, les catégories de consommateurs moyennes et supérieures sont les premières bénéficiaires.

Au lieu d'accorder une subvention au gaz butane ciblée et mesurée en direction des ménages pauvres, en fonction du nombre de membres du ménage et de son revenu, la subvention est attribuée à tout acheteur de gaz butane indépendamment de son pouvoir d'achat et de l'utilisation domestique ou commerciale du gaz butane. Le prix du gaz butane est fixé à 3,5 DH

par kg, alors que le prix de revient est passé en 2012 à 11 DH/kg, soit une subvention de 7,5 DH (68% du prix de revient). Toutes les catégories en bénéficient, et en premier lieu, les ménages disposant de moyens pour s'équiper et les entreprises utilisant le gaz butane à des fins de production.

De même, en 2012, le prix du diesel est fixé à 8,15 DH par litre, alors que le prix de revient du litre est de 12,25 DH/litres. Pour chaque litre de diesel, l'Etat paie 4,15 DH/litre. En 2012, la seule subvention au diesel revient à l'Etat à 20 MM DH (milliards de dirhams); celle accordée au butane, lui revient à 14,2 MM DH. L'Etat accorde au soutien du prix de l'essence une subvention de 1,46 MM DH.

La subvention d'équilibre accordée par l'Etat pour couvrir son déficit, au titre de la stabilisation du prix du fuel destiné à la production d'électricité, a été de 5,4 MMDH en 2011. Elle reste insuffisante pour atténuer la fragilisation de la situation financière de l'ONEE (branche d'électricité) par le gel des tarifs de vente d'électricité dans un contexte de forte croissance de la demande en électricité, de flambée des prix des combustibles et des prix d'importation de l'électricité. Cette fragilité se traduit par un retard de paiement des fournisseurs de l'ONEE.

Il est intéressant de rapporter ces montants, au total près de 40 MM DH pour stabiliser les prix des hydrocarbures, avec les montants définis dans le contrat programme liant l'Etat et la SNCF (Société Nationale des Chemins de Fer) : 20 milliards de dirhams pour la ligne à grande vitesse et 12,8 MMDH pour le programme général consistant principalement en aménagement et élargissement des lignes existantes.

Avec 40 milliards de dirhams par an, on peut imaginer un renforcement de la politique sociale et aussi des programmes d'équipement et de création d'emploi. Il deviendrait possible de financer non seulement, un redéploiement du transport collectif urbain, mais aussi la pénétration du chemin de fer dans des zones d'accès difficile, comme le Moyen - Atlas et la revalorisation économique d'immenses espaces, actuellement isolés, dans l'Oriental et les zones du versant Sud de l'Atlas. Sur le plan social, il deviendrait possible d'assurer :

- un renforcement considérable des programmes d'équipement et d'accompagnement social des ménages les moins favorisés,
- le renforcement en cadres compétents des divisions d'action sociale des provinces et des commissions sociales des communes,
- et, grâce aux nouvelles capacités administratives, la possibilité de mettre en œuvre un programme de transferts directs, allant au delà de l'expérience pilote objet du programme 'Tayssir de transferts directs aux familles ayant des enfants scolarisés.

Dans le contexte actuel, celui de l'opérationnalisation de la Constitution adoptée en juillet 2011, l'enjeu est de passer à une forme plus avancée de politique sociale en renforçant le rôle des instances locales élues et des organisations de la société civile pour lutter contre la pauvreté et agir en faveur du développement local. Cependant, on observe trop souvent des prises de positions politiques<sup>2</sup> attirées par le vote des "classes moyennes" pour maintenir le système de subventions

---

<sup>2</sup> Enfin, il est significatif de noter la prise de position du secrétaire général du Parti de l'Istiqlal, lors de la campagne électorale partielle de février 2013. Il " *a exclu toute réforme de la Caisse de compensation aux dépens des catégories pauvres. Il a également indiqué que 70% des Marocains ne disposent ni de retraite, ni de couverture médicale, ajoutant que son parti est en faveur de la protection sociale pour tous*". Voir le numéro du 27 février 2013 du quotidien *Au Fait*, publié au Maroc in [http://www.aufaitmaroc.com/actualites/maroc/2013/2/26/hamid-chabat-affirme-que-son-parti-militera-de-linterieur-du-gouvernement-pour-le-changement\\_206746.html#.US4wujAZGuI](http://www.aufaitmaroc.com/actualites/maroc/2013/2/26/hamid-chabat-affirme-que-son-parti-militera-de-linterieur-du-gouvernement-pour-le-changement_206746.html#.US4wujAZGuI)

des prix sans aucune considération des risques macroéconomiques et sociaux qu'il véhicule. Or, à mon avis, il serait, au contraire, plus pertinent de réclamer un redéploiement des initiatives de politique sociale de proximité, promues par l'INDH, par la Promotion Nationale, par l'Agence de Développement Social et par l'Entraide Nationale, ainsi que la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, de façon à mieux protéger les catégories les plus pauvres et les plus vulnérables en milieu urbain et en milieu rural.

Quels scénaristes pourraient être sollicités pour mettre en scène la problématique politique, économique et sociale de la lutte contre la pauvreté? Comment convaincre l'opinion publique qu'il est plus économique et plus juste de déployer des actions ciblées, concertées et participatives au bénéfice des populations pauvres et vulnérables que de recourir à un soutien des prix des hydrocarbures centralisé et indifférent à la situation de ses bénéficiaires?

Il est certain que pour ajuster les prises de position politiques avec l'intérêt économique du pays et les principes de la justice sociale, il est nécessaire d'immuniser l'opinion publique contre les surenchères électorales. Asseoir l'imaginaire collectif sur une mise en évidence des enjeux et des effets liés aux différentes politiques publiques est la condition d'efficacité du système politique démocratique que le Maroc tente d'instaurer.